

Politique cantonale d'appui au développement économique

Le Conseil d'Etat a adopté la politique cantonale d'appui au développement économique (PADE) 2012-2017. Celle-ci définit les priorités à l'action cantonale dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE). Sa vocation est la défense et l'amélioration des conditions-cadre favorables à la prospérité et à la compétitivité du canton. Dans ce but, la PADE 2012-2017 recommande de développer l'efficacité de la gouvernance et le rayonnement de la place économique et touristique. Le soutien à l'innovation sera encore renforcé. Pour favoriser un développement équilibré, la promotion économique soutiendra davantage encore les activités de production et de recherche et développement. La politique définie intégrera mieux la dimension territoriale. La PADE confirme et actualise les secteurs économiques prioritaires, la politique des pôles de développement (aspects de mobilité et de logement notamment), la politique régionale et la politique touristique.

Renseignements complémentaires :

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 - Lionel Eperon, chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) et Jean-Baptiste Leimgruber, développement économique au SELT, 021 316 63 98